

LES TRINOMES ACADÉMIQUES

Vendredi 22 novembre 2019



Bilan des actions examinées par la commission pour l'enseignement de défense





Références réglementaires:

- ✓ **Protocole interministériel** développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale **du 20 mai 2016**;
- ✓ Circulaire conjointe du 9 février 2017 relative aux soutiens du ministère de la défense aux projets pédagogiques;
 - ✓ Convention cadre du 22 novembre 2017 relative à l'action des trinômes académiques.





- Dans le respect des textes réglementaires précités, et en lien étroit avec ses différents partenaires, la DPMA (direction des patrimoines, de la mémoire et des archives) participe au pilotage du soutien à l'enseignement de défense.
- Dans ce cadre, elle **encourage et soutient financièrement** les projets pédagogiques en lien avec cet enseignement.
- Pour ce faire, elle préside et réunit 3 commissions:
 - la **COMSUB** (commissions des subventions **projets mis en œuvre par des** associations, fondations, etc.);
 - la CICP (commission interministérielle de coopération pédagogique projets mis en œuvre par des établissements scolaires);
 - la CPEDEF (commission pour l'enseignement de défense projets mis en œuvre par les trinômes académiques).





Les soutiens financiers accordés par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives, dans le cadre de l'enseignement de défense

La CICP : le soutien aux établissements scolaires - chiffres clés

• Nombre de projets soutenus cycle scolaire 2018-2019 : 695) => +77 %

Nombre de projets soutenus cycle scolaire 2016-2017:
393)

• Nombre d'élèves bénéficiaires cycle scolaire 2018-2019 : 34 904) => + 60 %

Nombre d'élèves bénéficiaires cycle scolaire 2016-2017:
21 749)

Depuis 2016 : forte évolution du nombre de projets soutenus





La CPEDEF : le soutien aux trinômes académiques

- Dans le cadre de la convention-cadre signée le 22 novembre 2017, cette commission rassemble des représentants :
 - du ministère des armées (Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives),
 - du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (Direction générale de l'enseignement scolaire et Inspection générale);
 - de l'Union-IHEDN (Union Institut Hautes études de la défense nationale).
- Elle se réunit **3 fois par an** pour examiner les **projets en lien avec l'enseignement de défense** mis en œuvre par les trinômes académiques :
 - au profit de la communauté éducative (colloques, séminaires, etc.)
 - ou qui rassemblent des **publics scolaires** autour de projets impliquant les armées (rallye citoyens, visites d'unités militaires, etc.)





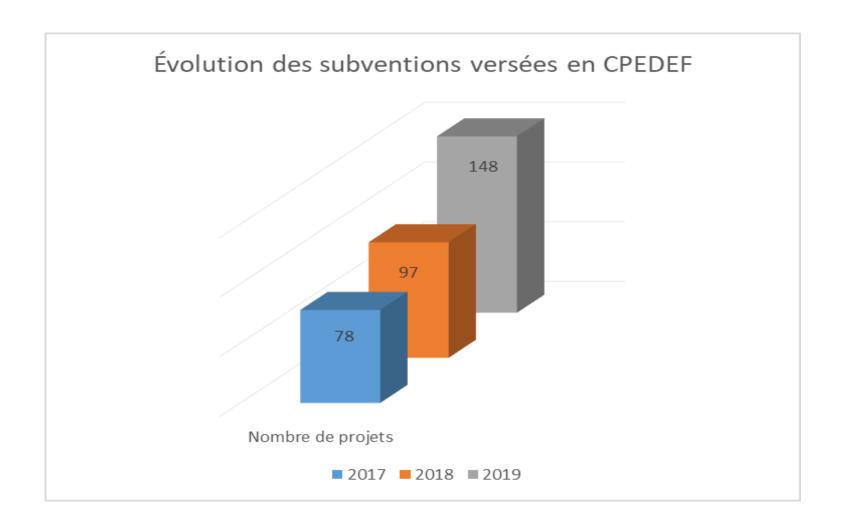


Les soutiens financiers accordés par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives, dans le cadre de l'enseignement de défense

- Au cours de l'année 2019, la CPEDEF s'est réunie à 3 reprises, en mars, juin et octobre. Elle a ainsi attribué :
 - 148 subventions (+ 53 % par rapport à 2018);
 - soit une moyenne de **1 029 €** par projet (montant stable par rapport à 2018)
- Sur la dernière CPEDEF d'octobre 2019, on constate :
 - un fort accroissement du nombre de projets par rapport à juin (+ 61 %);
 - Une diversité accrue des actions conduites (voir pages suivantes).











| Type d'action | Nombre |
|---|--------|
| Rallye citoyen | 21 |
| Colloque/conférence/séminaire/congrés/forum | 9 |
| Cycle de formation/stage | 8 |
| Rencontre pédagogique | 6 |
| Concert | 4 |
| Cadets de la défense/CDSG | 4 |
| Cycle d'activités | 3 |
| Journée annuelle du réserviste citoyen | 1 |
| Autres actions | 5 |
| Total | 61 |

Sur la dernière CPEDEF, à noter :

- ✓ 17 AR sur 33 ont présenté des projets, soit un peu plus de 50 %.
- ✓ 5 projets sollicitent la totalité de la prise en compte du coût de l'action par la DPMA, ce qui va à l'encontre des règles édictées, qui prévoit une participation à hauteur maximale de 25 %, dans le cadre d'un co-financement.





... En bref

La DPMA soutient tout particulièrement les projets d'enseignement de défense qui ont une assise historique et une dimension mémorielle et citoyenne. En ce sens, elle :

- ✓ soutient fortement la présence des jeunes aux commémorations nationales comme, tout récemment, lors de la cérémonie d'inauguration du monument « OPEX » par le Président de la République ;
- ✓ met en lumière des pratiques pédagogiques innovantes d'établissements scolaires dans le cadre de l'opération « Héritiers de mémoire » reconduite pour la 4ème année consécutive;
- ✓ propose chaque année des appels à projets en lien avec l'actualité mémorielle (on note notamment pour le cycle scolaire en cours un appel à projets sur le Général de Gaulle);
- ✓ met à disposition des ressources pédagogiques au profit de la communauté éducative:
 - ✓ sur son site www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educ@def,
 - ✓ dans la revue « Les chemins de la mémoire »
 - ✓ ou par le biais d'outils spécifiques comme « Enseigner la défense ».



